
VUE D'ENSEMBLE

Dans une Europe en perte de compétitivité, l'industrie française a marqué une pause en 2005

La croissance mondiale est restée très rapide en 2005 et début 2006

Dépassant largement son rythme tendanciel, la croissance mondiale a bénéficié du soutien de la demande aux États-Unis et d'une forte croissance industrielle en Chine. Ce dynamisme s'est généralisé à de nombreux pays émergents et les échanges mondiaux ont cru à un rythme encore élevé, proche de 6 % en 2005. Il a entraîné une hausse, pour partie spéculative, des cours du pétrole et des matières premières en 2005 et début 2006. Confrontées à un déficit commercial excessif et à une inflation accrue, les autorités fédérales américaines ont resserré progressivement leurs taux d'intérêt directeurs. Les capitaux restent cependant abondants en raison du recyclage aux États-Unis d'une grande partie des surplus monétaires venus d'Asie ou des pays producteurs de pétrole. De plus, le refus de la Chine de réévaluer sa monnaie a accentué l'ampleur de ses excédents avec les pays industrialisés et le reste du monde.

Peu compétitive, l'industrie européenne reste en retrait

Confrontée à une vive concurrence extérieure liée à la faiblesse du dollar, du yen et du yuan, la zone euro a tardé à bénéficier de la croissance mondiale. Malgré des taux d'intérêt très bas, son industrie manufacturière a souffert de la montée des importations venant de Chine et de la hausse du coût de l'énergie et des matières premières. De plus, l'écart se creuse entre l'Allemagne, redevenue compétitive, et dont la reprise est soutenue par des exportations dynamiques, et les pays méditerranéens menacés par l'inflation et par des déficits extérieurs croissants. À l'image de celles de l'ensemble de la zone euro, les performances industrielles de la France ont stagné en 2005.

En France, l'industrie stagne malgré une légère reprise des autres secteurs de l'économie en fin d'année

Malgré une forte hausse de la demande mondiale qui lui est adressée, les exportations de produits manufacturés de la France ont peu augmenté depuis 2001 et la production industrielle a stagné de l'été 2004 au printemps 2005. La facture énergétique s'est fortement accrue en 2005 et son excédent manufacturier, loin de compenser l'augmentation de cette facture, s'est détérioré. En effet, si l'investissement des entreprises s'est légèrement redressé et si les achats des ménages ont été dynamiques, cette croissance de la demande intérieure a surtout bénéficié aux importations.

Ce tassement est en partie imputable aux difficultés du secteur de l'automobile. Dans les autres secteurs, les investissements des entreprises industrielles se sont redressés progressivement et leurs dépenses en recherche et en innovation seraient mieux orientées après dix années de déclin relatif en Europe.

La baisse de l'emploi industriel se poursuit en 2005. La réunification des SMIC soutient la hausse des salaires les plus modestes

L'emploi industriel a diminué à un rythme légèrement ralenti dans les biens d'équipement et l'alimentaire. Mais, avec la stagnation de la production automobile, la tendance globale reste inchangée. La part des emplois en intérim ou à durée limitée continue d'augmenter. Encore élevé, le chômage diminue légèrement et les difficultés de recrutement restent localisées. Les salaires continuent de progresser, soutenus en 2005 par la hausse des bas salaires liée à la dernière étape de la réunification des SMIC. Depuis cinq ans, la progression des salaires horaires a ainsi été l'une des plus rapides en Europe.

Avec des gains de productivité élevés, les coûts unitaires diminuent et la compétitivité industrielle française résiste au sein de la zone euro

Les gains de productivité industriels ont continué d'augmenter à un rythme supérieur à 4 % en 2005, entraînant une baisse des coûts unitaires et un maintien de la compétitivité de la France au sein de l'ensemble de la zone euro. Sa position se dégrade cependant par rapport à l'Allemagne et les parts de marché industrielles de la France ont continué de se réduire en 2005.

Entrées de capitaux : la France reste attractive en Europe

Les investissements directs des grands groupes industriels internationaux français et étrangers ont repris depuis 2004. Bien qu'en recul relatif comparativement aux nouveaux pays industrialisés d'Europe et d'Asie, la France demeure l'un des premiers pays d'accueil de capitaux étrangers. Son industrie est à 40 % sous contrôle étranger et elle reste en tête des pays européens pour l'accueil d'investissements porteurs de nouvelles capacités de production.

Les résultats s'améliorent dans l'industrie en 2005 mais l'endettement bancaire a cessé de diminuer en fin d'année

Les résultats comptables des entreprises industrielles se sont légèrement améliorés en 2005 mais au prix d'une langueur persistante des investissements et de l'emploi industriel. De plus, ce sont pour une bonne part les bénéfices réalisés à l'étranger qui expliquent les résultats des grands groupes industriels.

Avec la baisse des charges financières, les taux de solvabilité et les cotations et scores de la Banque de France sont plutôt satisfaisants en 2005. Les défaillances d'entreprises industrielles ont continué de baisser légèrement en 2005, en particulier pour les petites entreprises. Avec les anticipations à la hausse des taux d'intérêt, l'endettement bancaire a cependant cessé de diminuer fin 2005.

1 - L'environnement économique

Faits marquants en 2005

- Forte expansion mondiale soutenue par le dynamisme des pays émergents, en particulier celui de la Chine
- Déséquilibre accru des échanges américains et européens avec la Chine
- Nouvelle et forte hausse du coût du pétrole et des matières premières
- Resserrement de la politique monétaire aux États-Unis, puis en Europe

La croissance économique mondiale est restée rapide en 2005 (+ 4,6 %). Elle a été soutenue par une forte croissance de la demande aux États-Unis et par un développement industriel très rapide en Asie, principalement en Chine.

L'industrie mondiale se développe essentiellement en Asie

Depuis quelques années, la Chine est devenue le pays d'assemblage des produits industriels de la zone asiatique. Associée à une forte demande mondiale et à des coûts et taux de change très bas, cette restructuration a donné une grande vigueur à la croissance industrielle de la zone asiatique depuis trois ans.

Au Japon, en partie grâce à la baisse du yen, l'économie a renoué depuis 2002 avec la croissance, mettant ainsi fin à un cycle déflationniste de près de dix ans. Le PIB et la demande intérieure ont progressé d'environ 2,5 % en 2005. Après une pause en 2004 et début 2005, la production industrielle a augmenté de 4 % à l'automne 2005 en glissement annuel.

En Chine, la croissance industrielle semble pour l'instant insensible à la hausse du coût de l'énergie et des matières premières. La production s'accroît à un rythme proche de 16 %. L'excédent commercial chinois avoisine les cent milliards de dollars en 2005 et pourrait doubler en 2006. Les réserves en devises de la Chine ont dépassé celles du Japon et pourraient franchir en 2006 le cap des mille milliards de dollars. Cette croissance exceptionnelle des exportations est soutenue par le maintien d'un taux de change généralement considéré comme fortement sous-évalué et par des investissements d'une ampleur inégalée (proche de 45 % du PIB). Peu inflationniste, cette croissance s'est cependant accompagnée d'une hausse des salaires « urbains » proche de 14 % en 2005 et, pour limiter la surchauffe, les autorités ont décidé de relever légèrement les taux d'intérêt intérieurs au printemps 2006. Elles conservent toutefois un taux de change presque fixe avec le dollar, ce qui a entraîné un recul des termes de l'échange de près de 30 % de 2000 à 2004.

L'Inde commence, elle aussi, à s'ouvrir progressivement au commerce international. Sa croissance industrielle est proche de 8 %. De plus, elle dispose d'une forte position en informatique et, la langue anglaise y étant d'usage courant, elle développe rapidement son offre pour la sous-traitance internationale de services à distance (centres d'appel, programmation...).

Aux États-Unis, les excès de la demande intérieure ont amené à un resserrement progressif du crédit en 2005

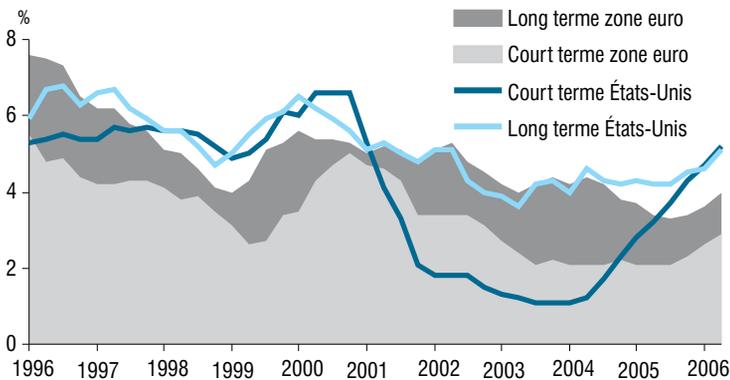
Confrontée à l'abondance des capitaux et soutenue par des gains de productivité importants, la croissance économique a été vigoureuse aux États-Unis en 2005, malgré la remontée progressive par la Réserve fédérale des taux d'intérêt à court terme. Ces derniers ont ainsi rejoint les taux à long terme, restés stables jusqu'en 2006.

Cette hausse des taux fédéraux a soutenu le dollar. Fluctuant autour de 0,76 euro au 1^{er} trimestre 2005, il s'est redressé au printemps 2005, avant de se stabiliser pendant un an à un niveau proche de 0,83 euro.

Hormis la hausse des prix des carburants et des matières premières importées, la hausse des prix intérieurs américains est restée relativement modérée en 2005. Cependant, certaines tensions inflationnistes se manifestent en fin d'année. La consommation des ménages américains a été très dynamique en 2005 mais leur épargne est au plus bas et le déséquilibre des échanges extérieurs s'est encore accru. Proche de 3 %, la croissance industrielle est restée modérée en 2005, comparée à celle du reste de l'économie.

La remontée des taux d'intérêt commence à freiner le secteur de la construction et, après un excellent premier trimestre, un certain ralentissement économique pourrait s'amorcer en fin d'année 2006.

Évolution des taux d'intérêt dans la zone euro et aux États-Unis



Source : OCDE.

La forte croissance mondiale pousse à la hausse les prix des matières premières, ce qui accentue certains déséquilibres internationaux

La vive croissance mondiale a contribué à de nouvelles tensions sur les cours du pétrole et des matières premières en 2005, surtout en fin d'année (fiche 1G). Les prix internationaux du pétrole ont triplé en cinq ans et ceux de nombreux métaux ont doublé. Les pays producteurs de pétrole ou de matières premières en ont largement bénéficié et la croissance s'est consolidée dans la plupart des zones émergentes, que ce soit au Moyen-Orient, en Russie, en Amérique du Sud ou en Afrique (fiche 1A).

Ces fortes hausses des prix de l'énergie et des matières premières n'ont entraîné aucun recul important de la croissance mondiale. Dues à une forte demande et non à une rupture de l'offre, elles ont certes freiné la demande de certains produits, mais cela sans réduire une demande globale soutenue par l'abondance des moyens de paiement. La situation est donc très différente de celle de 1973, marquée par une rupture brutale de l'offre de pétrole et des pénuries de carburant. Ce choc avait entraîné une chute de la demande et plongé l'économie dans un enchaînement récessif (stagnation et déficits, relance par les salaires, inflation et déficit extérieur, dévaluation...).

Contrairement aux cycles antérieurs, on ne constate pas non plus de relance générale de l'inflation interne dans les grands pays industriels. La concurrence extérieure y limite les hausses de salaires. Pourtant, l'aisance financière est extrême. Les surplus commerciaux accumulés par les pays asiatiques et par les membres de l'Opep étant, en grande partie, placés aux États-Unis, ils y ont gonflé l'offre de capitaux et favorisé la baisse des taux d'intérêt, contribuant ainsi au soutien de la demande intérieure et mondiale. Ce surplus de liquidités s'est également reporté sur certains actifs matériels, dont l'immobilier, et a contribué à la hausse des prix de ces actifs. Les prix des

logements ont fortement augmenté dans de nombreux pays, en particulier au Royaume-Uni et en Espagne, où l'on peut parler de bulles immobilières. Les indices boursiers ont poursuivi leur hausse en 2005 et début 2006. Les cours des métaux ont été l'objet de mouvements spéculatifs qui n'atteindront leur apogée qu'au printemps 2006.

Ainsi, les déséquilibres économiques mondiaux se sont plutôt aggravés depuis un an, qu'ils soient à caractère structurel (hausse des prix du pétrole et de certaines matières premières), commercial (déficits américain et européen avec la Chine...), monétaire (sous-évaluation du yuan) ou financier (fortes hausses des prix de l'immobilier).

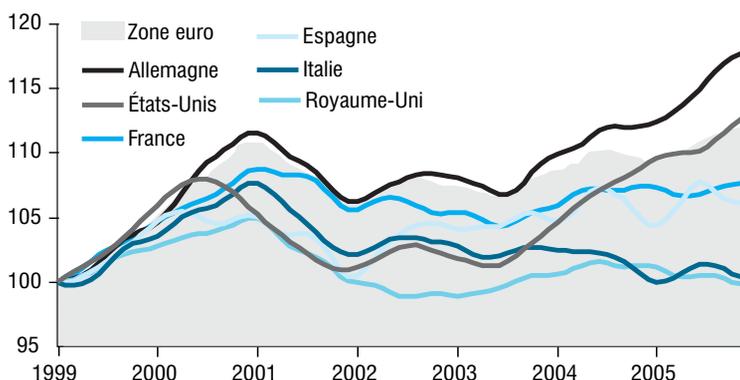
La compétitivité se renforce en Allemagne, mais la croissance reste fragile dans les pays méditerranéens

Dans la zone euro, la production industrielle a progressé de 2,5 % en 2005 sous l'impulsion d'une forte demande mondiale, après un retrait en 2002 et 2003 et une reprise avortée en 2004. Cependant, le solde du commerce extérieur de la zone est devenu déficitaire en fin d'année, cette détérioration étant entièrement due au déficit pétrolier. Malgré une nette amélioration de l'activité générale début 2006, la situation reste très contrastée d'un pays à l'autre.

En Allemagne, après quatre années de quasi-stagnation, la reprise économique se consolide grâce à la croissance des échanges commerciaux et à un excédent commercial important, en particulier pour les biens d'équipement. En cinq ans, la croissance industrielle allemande a été la plus rapide de celles des grands pays européens. Ce regain de compétitivité de l'industrie allemande s'explique par la grande modération des salaires. Ainsi, la consommation (+ 0,2 %) et la demande intérieure (- 0,2 %) ont peu progressé en 2005.

En Espagne, la croissance économique s'est poursuivie en 2005 grâce au dynamisme exceptionnel du secteur du bâtiment. Avec près de 800 000 logements autorisés par an, le secteur emploie 2 200 000 personnes fin 2005. À la veille d'un resserrement probable des taux d'intérêt en Europe, la hausse à caractère de plus en plus spéculatif des prix de l'immobilier et le niveau élevé de l'endettement des ménages ouvrent des perspectives assez inquiétantes quant au maintien de la croissance dans ce secteur. Or l'industrie espagnole semble en perte de compétitivité au sein de la zone euro. La production manufacturée a peu progressé en 2005 (+ 0,6 %). Le déficit commercial se creuse et l'inflation est assez rapide. En Italie, les difficultés sont importantes, en particulier dans l'industrie dont elle est la lanterne rouge en Europe (la production manufacturée y a baissé de 5 % depuis 2000). Les secteurs de l'habillement et du cuir sont soumis à une forte concurrence asiatique.

Croissance de la production manufacturée des grandes nations industrielles



Source : OCDE.

Le secteur automobile peine à reconquérir les parts de marchés qu'il a perdues ces dernières années. Le rebond de l'activité industrielle constaté début 2006 ne saurait masquer un déficit public proche de 4 % et une dette publique supérieure au PIB.

Dans les petits pays européens, dans des contextes certes très variables, la croissance industrielle a été souvent un peu plus rapide que dans les grands.

Hors zone euro, la stagnation de l'activité industrielle en Grande-Bretagne en 2005 tranche avec son développement rapide dans les pays d'Europe centrale et orientale (comme en Hongrie où la croissance accuse cependant certains déséquilibres...).

Ainsi, l'activité industrielle des différents pays de la zone euro a été très inégale en 2005. La reprise constatée en 2005 semble s'amplifier au premier semestre 2006. Le taux de croissance industrielle de la zone reste cependant bien modeste comparé à celui du reste du monde et il se situe nettement en retrait de celui des années 1995-2000.

De plus, cette compétitivité insuffisante de l'industrie européenne risque de s'aggraver avec la faiblesse accrue du dollar, du yuan et du yen au premier semestre 2006.

En 2005, l'économie française amorce une légère reprise mais son déficit extérieur se creuse fortement

En France, la demande intérieure est restée soutenue en 2005. Bénéficiant toujours de taux d'intérêt très favorables, les entreprises, surtout dans le secteur tertiaire, se sont remises progressivement à investir depuis deux ans. Les achats de logements par les ménages ont relancé le secteur de la construction (plus de 400 000 mises en chantier et 500 000 autorisations fin 2005...). L'inflation sous-jacente reste modérée.

La consommation des ménages est toujours très dynamique, malgré un taux de chômage encore élevé et un léger infléchissement de leurs gains de pouvoir d'achat. Cependant la croissance régulière de la consommation des ménages et la remontée progressive de l'investissement des entreprises profitent essentiellement aux importations. Le solde extérieur des échanges de produits manufacturés s'est donc détérioré en 2005 en dépit d'une forte hausse des exportations. Inférieur à deux milliards d'euros, il reste légèrement excédentaire mais ne compense plus du tout une facture pétrolière qui s'élève à 38 milliards d'euros (contre 25 G€ en 2004).

Ainsi, le PIB a peu progressé en 2005 (+ 1,5 % en 12 mois) et cette contre-performance s'explique, en grande partie, par la stagnation de la production manufacturée.

La production industrielle stagne en raison du recul du secteur automobile

Après avoir retrouvé en 2004 son niveau d'il y a quatre ans, la production industrielle est restée en retrait de la reprise générale de l'activité amorcée au cours de l'été 2005.

Certains secteurs ont pourtant progressé. Ainsi, les industries agroalimentaires se sont redressées après un début d'année difficile. La pharmacie et la parfumerie sont restées en forte croissance. Les industries liées au bâtiment ont profité de l'envolée de la construction. Le secteur de la mécanique a bénéficié d'exportations soutenues. De même, les livraisons d'Airbus n'ont jamais été aussi élevées (elles risquent cependant de souffrir à terme de la faiblesse du dollar et des difficultés de l'A380 et de l'A350).

En légère décline, la production a relativement bien résisté à la flambée des prix des matières premières dans la sidérurgie, le travail des métaux, la chimie, le caoutchouc et la plasturgie. Cependant, de nombreux secteurs souffrent de la concurrence extérieure. Ainsi, la reprise des ventes dans l'habillement n'a pas bénéficié à la production (toutefois, la levée des quotas a surtout nui aux sous-traitants méditerranéens et à leurs fournisseurs français du textile). Dans un marché porteur, les industries de l'ameublement et des équipements du foyer ont stagné.

De même, la percée sur les équipements numériques a bénéficié aux importations et, dans de nombreux compartiments (bureautique en particulier), l'industrie continue de décliner. Mais le retournement de l'activité industrielle en 2005 s'explique surtout par celui du secteur de l'automobile. Après trois années exceptionnelles et malgré des immatriculations de voitures qui restent élevées en dépit de la hausse des carburants, la production a chuté de nouveau lourdement. Au-delà des changements de gammes, ce recul traduirait la faiblesse des investissements en France et l'essor des nouvelles unités de production d'Europe centrale. Les équipementiers sont particulièrement touchés.

2 - Investissements, R & D et innovation

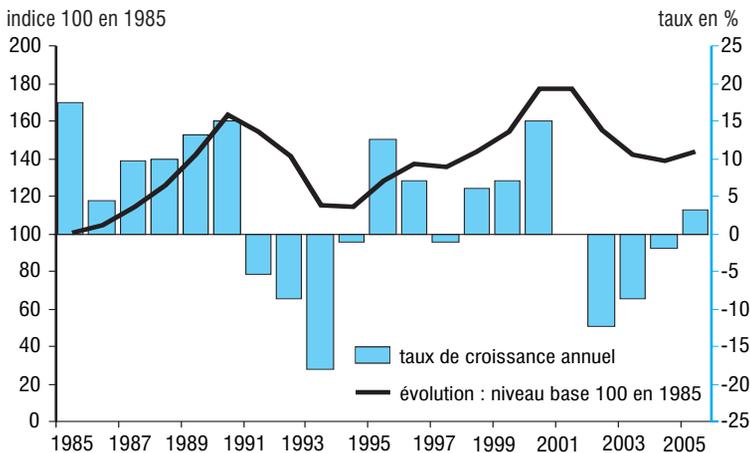
Faits marquants en 2005

- Reprise de l'investissement corporel dans de nombreux secteurs industriels
- Faible progression des dépenses de R & D

Légère reprise de l'investissement corporel dans l'industrie manufacturière en 2005

Malgré une croissance de l'activité moins affirmée qu'en 2004, les entreprises de l'industrie manufacturière hors industries agroalimentaires ont accru leur effort d'investissement en 2005. Le montant de l'investissement s'est élevé à 23,5 milliards d'euros, augmentant de 2,8 % par rapport à 2004, selon les premières estimations du Sessi et du Scees. L'augmentation des dépenses d'investissement est légèrement plus accentuée pour les PMI que pour les entreprises de 250 salariés et plus. Cette reprise fait suite à quatre années de recul important de l'investissement : en 2004, l'investissement industriel avait atteint un niveau inférieur de plus de 20 % à celui de l'année 2000. En 2005, le taux d'investissement (investissements hors apports / valeur ajoutée hors taxes) des entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière progresserait légèrement.

Investissement corporel dans l'industrie manufacturière (y compris IAA)



Champ : entreprises de 20 salariés et plus de l'industrie manufacturière.
Source : EAE – Sessi et Scees.

Situation contrastée selon les secteurs industriels

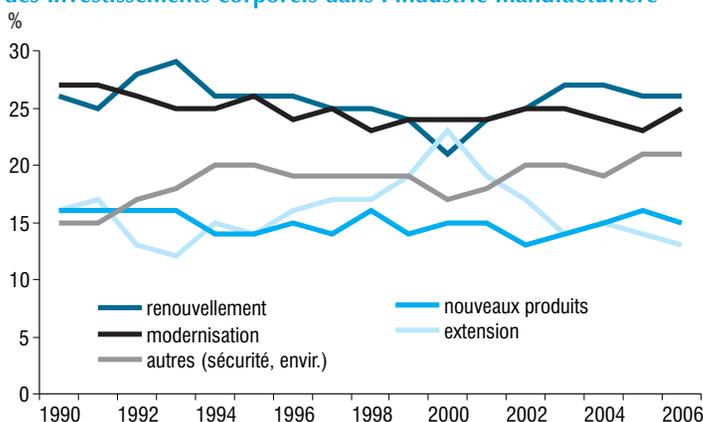
Toutefois, l'évolution de l'investissement corporel dans l'industrie manufacturière reste contrastée selon les secteurs d'activité. La reprise de l'investissement est la plus marquée dans le secteur des biens d'équipement (+ 8,5 %), notamment la construction navale, aéronautique et ferroviaire (+ 12,2 %) et l'équipement mécanique (+ 10,3 %). Le rebond de l'investissement est plus modéré dans les biens intermédiaires (+ 5,6 %), tiré surtout par le secteur de la métallurgie (+ 15 %). La reprise de l'investissement productif est plus modeste dans les biens de consommation (+ 2,6 %), voire très faible dans les industries agroalimentaires (+ 0,6 %).

En revanche, plusieurs secteurs restent à l'écart de la reprise de l'investissement. C'est le cas du secteur de l'automobile (- 5,6 %), dont l'effort d'équipement se réduit depuis 2002. L'investissement corporel rechute (-22,4 %) dans le secteur des technologies de l'information et de la communication, notamment dans l'industrie des composants électroniques (fiche 2A).

Des investissements de productivité avant tout

Selon les industriels, la part des investissements destinés au renouvellement des équipements aurait été prédominante (26 %) en 2005, avec celle des investissements de modernisation des équipements (23 %). Par ailleurs, la part des investissements destinés à l'introduction de nouveaux produits a progressé légèrement (16 % au lieu des 15 % constatés en 2004). Les investissements d'extension de capacité ont encore diminué (14 % au lieu de 15 % en 2004 et de 23 % en 2000). Les autres investissements (sécurité, environnement, etc.) progressent (21 %, contre 19% en 2004). Pour 2006, les industriels estiment que les investissements de modernisation progresseraient (25 %), alors que les investissements d'extension diminueraient (13 %).

Destination des investissements corporels dans l'industrie manufacturière



Source : Enquête sur les investissements dans l'industrie - Insee - juillet 2006.

Une reprise trop limitée pour inverser la tendance à la contraction des capacités de production

Pour l'année 2006, les industriels prévoient une hausse de 4 % de leurs investissements, selon l'enquête conjoncturelle sur l'investissement réalisée par l'Insee en juillet 2006. Les carnets de commandes relativement bien garnis, notamment dans les branches des biens d'équipement et des biens de consommation, ainsi que les conditions de financement par recours à l'endettement encore attractives constituent des conditions favorables à la poursuite de la reprise de l'investissement. Pour revenir à un niveau d'investissement relativement proche de la tendance de moyen terme, il faudrait que le mouvement s'amplifie sensiblement et que l'on retrouve des rythmes d'investissement comparables à ce qu'ils étaient en 2000 et 2001.

La tendance à la contraction des capacités de production industrielle engagée depuis 2002 apparaît au travers de l'évaluation du stock de capital net détenu par les entreprises non financières. Le capital fixe net de l'industrie manufacturière (272 milliards d'euros, aux prix de 2000) se situe en 2005 légèrement en deçà du niveau de l'année 2001, selon les données de la comptabilité nationale.

Des investissements incorporels élevés, en progression modeste depuis plusieurs années

L'investissement incorporel, et notamment l'effort de recherche et développement, est déterminant pour améliorer la compétitivité des entreprises. Il est à la base de la capacité des entreprises à développer de nouveaux produits et à dégager de nouveaux avantages concurrentiels. C'est pourquoi, le montant de l'investissement incorporel (R & D, publicité, logiciels, formation) dans l'industrie manufacturière dépasse en importance celui de l'investissement corporel. Comme ce dernier, il a subi un changement de rythme en début de décennie : il progresse au ralenti depuis 2003 (+ 1,2 % en 2005).

Investissements incorporels dans l'industrie manufacturière (y compris IAA)

| en G€ | 1996 | 1998 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005* |
|---------------------------|------|------|------|------|------|------|------|-------|
| Publicité | 12,2 | 13,6 | 17,8 | 17,9 | 18,7 | 18,3 | 18,9 | 19,1 |
| Formation | 2,2 | 2,0 | 2,1 | 2,1 | 2,1 | 2,2 | 2,2 | 2,2 |
| Logiciels | 0,7 | 1,0 | 1,1 | 1,2 | 1,1 | 1,2 | 1,2 | 1,3 |
| R & D industrielle | 14,8 | 14,8 | 16,2 | 17,2 | 18,3 | 18,5 | 19,0 | 19,3 |
| Investissement incorporel | 30,0 | 31,4 | 37,2 | 38,4 | 40,2 | 40,2 | 41,4 | 41,9 |

Sources : MENRT, Sessi, Scees, Cereq (*chiffres estimés pour 2005).

Pour les entreprises, les dépenses de publicité jouent un rôle de tout premier plan pour conquérir ou défendre leurs parts de marché (fiche 2H). Ces dépenses ont un impact fort sur la notoriété des entreprises ou des marques et créent une fidélisation de leur clientèle qui va bien au-delà de la simple incitation à l'achat. En 2004, les dépenses de publicité s'étaient élevées à 18,9 milliards d'euros, progressant légèrement après le recul (- 2 %) constaté en 2003. Pour 2005, une reprise limitée des investissements publicitaires (+ 1,9 %) a été constatée par les milieux de la profession. Néanmoins, pour l'industrie, la croissance serait légèrement moindre.

Faible croissance des dépenses de R & D des entreprises

En 2005, la dépense intérieure de recherche et développement des entreprises implantées sur le territoire national (DIRDE) devrait atteindre 22,5 milliards d'euros selon les premières estimations, contre 22,2 milliards d'euros constatés en 2004. Cela correspond à une modeste progression en valeur (+ 1,5 %) mais à une stagnation en volume (- 0,4 %) et témoigne donc d'un ralentissement par rapport à 2004, où la dépense intérieure de R & D était repartie à la hausse (+ 2,6 % en valeur et + 0,9 % en volume). En 2004, la part de la DIRDE dans le PIB s'élève ainsi, en France, à 1,34 % contre 1,41 % en 2002 (fiche 2B). Si ce ratio mesurant l'intensité de l'effort de R & D reste supérieur à celui de l'Union européenne (1,21 % du PIB pour l'UE-15), il est nettement en retrait sur celui de l'Allemagne (1,75 % du PIB).

L'effort de R & D reste concentré dans quelques grandes entreprises et dans certaines branches d'activité. Quatre d'entre elles réalisent 53 % de la DIRDE, contre 49 % en 1994. Il s'agit de l'industrie automobile, de la pharmacie-parfumerie-produits d'entretien, des biens d'équipements électriques et électroniques et de la construction navale, aéronautique et ferroviaire.

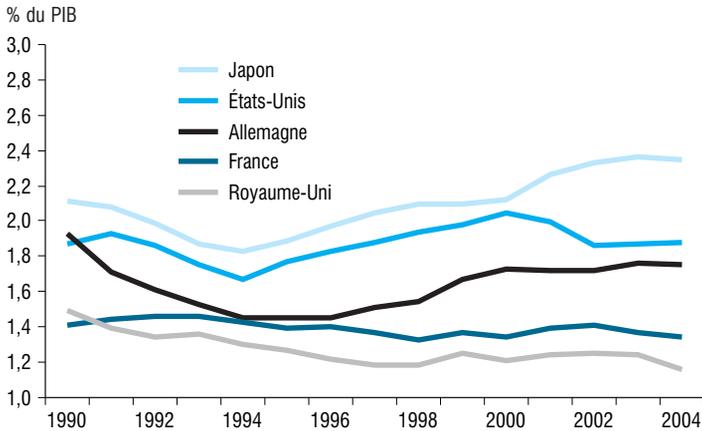
Dépense intérieure de R&D des entreprises (DIRDE)

| en G€ | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005* |
|--------------------------------|------|------|------|------|------|-------|
| DIRDE tous secteurs | 19,3 | 20,8 | 21,8 | 21,6 | 22,2 | 22,5 |
| DIRDE industrie manufacturière | 16,2 | 17,2 | 18,3 | 18,5 | 18,9 | 19,3 |

*estimation

Source : Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (MEN-DEPP-C2).

Intensité de l'effort de recherche et développement des entreprises (DIRDE) dans les principaux pays de l'OCDE



Source : OCDE – Principaux indicateurs des sciences et technologie - 2006 volume 1.

Vers une relance de l'effort de recherche et d'innovation, après la rénovation du système de soutien ?

La rénovation du système de soutien intervenue en 2005 devrait contribuer à dynamiser l'effort de recherche et d'innovation des entreprises. D'importantes décisions du Gouvernement se sont concrétisées, durant l'année 2005, en matière d'organisation de la recherche et de soutien à la R & D industrielle. Un pacte pour la recherche a été formalisé et une loi de programmation présentée au Parlement en décembre 2005, afin de rénover le système français de recherche et d'innovation.

Ce soutien s'étend de la recherche fondamentale à la valorisation pour le marché. Un certain nombre d'organismes ont été créés ou restructurés afin de favoriser la recherche et l'innovation des entreprises : l'Agence nationale de la recherche (ANR), l'Agence de l'innovation industrielle (AII), le Fonds de compétitivité des entreprises (FCE) et l'Oseo-Anvar. Par ailleurs, la mise en place des pôles de compétitivité en 2005 s'inscrit également dans le développement d'une politique d'offre visant à accroître l'innovation et la différenciation technologiques des entreprises (fiche 2G).

Le financement public de la dépense intérieure de R & D des entreprises augmente

Le financement public de la dépense intérieure de R & D des entreprises (DIRDE) s'effectue par plusieurs canaux : les contrats militaires de R & D (1,68 G€ en 2004), les contrats de R & D civils (0,57 G€) liés aux grands programmes technologiques (aéronautique et TIC) ainsi que les crédits incitatifs des agences et des ministères (0,32 G€). Le soutien financier des pouvoirs publics, au travers des grands programmes technologiques, des financements d'agence et des aides remboursables, représente 11,7 % de la DIRDE en 2004. Ce montant, en retrait par rapport au début des années quatre-vingt-dix, reste supérieur à ce qui se pratique dans les autres pays européens (fiche 2C).

Financement et soutien public de l'effort de R & D des entreprises (DIRDE)

| en M€ | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 |
|------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Financement public | 2 260 | 2 110 | 2 498 | 2 443 | 2 620 |
| Contrats militaires | 1 498 | 1 432 | 1 604 | 1 608 | 1 680 |
| Grands programmes | 469 | 377 | 587 | 421 | 566 |
| Crédits incitatifs | 301 | 294 | 307 | 354 | 316 |
| Financement local | 15 | 16 | 28 | 60 | 59 |
| Crédit impôt recherche | 530 | 520 | 490 | 430 | 890 |

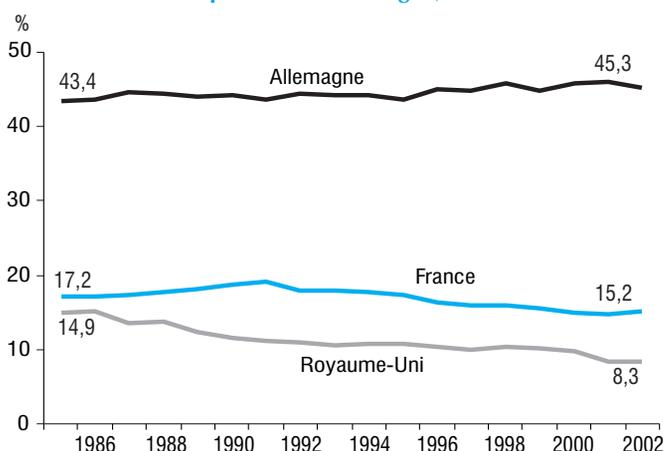
Source : Ministère délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (MEN-DEPP-C2).

Au-delà des crédits budgétaires, le crédit d'impôt recherche (CIR) est une mesure d'incitation fiscale destinée à favoriser l'accroissement de l'effort de recherche des entreprises. Ce dispositif a été amplifié à partir de 2004 par l'introduction d'une part supplémentaire de 5 % qui fait pratiquement doubler son effet. Les données provisoires de l'exercice 2004, dernier exercice connu, font apparaître que 6 500 entreprises sont bénéficiaires du CIR, pour un montant de l'ordre de 890 millions d'euros.

Progression au ralenti des dépôts de brevets français

Depuis plus de dix ans, la position technologique de la France s'est dégradée, comme le montre l'évolution des demandes de brevets déposées auprès des principaux offices de brevets européen (OEB) et américain (US PTO). Le taux de croissance annuel moyen des demandes de brevets européens déposées par la France auprès de l'Office européen des brevets (OEB), entre 1997 et 2002, était de 4,4 %, soit l'un des taux de croissance les moins dynamiques de l'UE (+ 5,2 % en moyenne). D'une façon générale, la part de la France, en matière de demandes de brevets au sein de l'Union européenne, est à peu près la même (14 % à 15 % des demandes de dépôts de brevets en 2002), quelle que soit la référence utilisée (brevet européen, américain ou triadique attribué par les trois offices de brevets). La position de la France est légèrement, mais clairement, en recul depuis le début des années quatre-vingt-dix (fiche 2D).

Part des dépôts de brevets européens de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni



Source : OCDE – Principaux indicateurs des sciences et technologie - 2006 volume 1.

Près de quatre entreprises industrielles sur dix innovent

D'après la quatrième enquête communautaire sur l'innovation, un quart des entreprises de dix salariés ou plus des secteurs marchands ont réalisé au moins une innovation entre 2002 et 2004. Cette dernière a pu se matérialiser par un nouveau produit (ou prestation) ou par un nouveau procédé. Les entreprises les plus innovantes sont celles de l'industrie (39 %) et des banques et assurances (38 %). Toutefois, l'activité d'innovation des entreprises de l'industrie manufacturière ne progresse pas par rapport aux précédentes enquêtes sur l'innovation (fiche 2F).

À un niveau plus détaillé, arrivent en tête les secteurs de la recherche et développement (84 % d'entreprises innovantes) et de la pharmacie-parfumerie-entretien (64 %). Ils devancent les composants et les équipements électriques et électroniques (54 % et 53 %) ainsi que l'automobile (52 %).

Dans la plupart des secteurs, les entreprises se déclarent plus innovantes en procédés qu'en produits. Dans un contexte économique difficile, les entreprises semblent avoir privilégié la réduction des coûts de production et les gains de compétitivité. Les secteurs dont plus de la moitié des entreprises sont innovantes portent davantage leurs efforts sur les produits que sur les procédés. Enfin, environ 16 % des entreprises industrielles ont commercialisé des produits nouveaux pour le marché. Ils représentent 8 % du chiffre d'affaires de l'industrie.

Entreprises innovantes entre 2002 et 2004

| en % des entreprises | Produits, procédés | | en produits | | en produits et en procédés |
|--|-----------------------|-------------|-------------------------|-------------|----------------------------|
| | ou activités en cours | en produits | nouveaux pour le marché | en procédés | |
| Total des entreprises | 25 | 13 | 8 | 20 | 9 |
| Industrie manufacturière | 39 | 25 | 16 | 29 | 17 |
| Pharmacie | 64 | 53 | 32 | 44 | 34 |
| Composants électriques et électroniques | 54 | 40 | 26 | 36 | 27 |
| Équipements électriques et électroniques | 53 | 43 | 28 | 36 | 27 |
| Automobile | 52 | 38 | 29 | 38 | 25 |
| Chimie, caoutchouc | 46 | 34 | 25 | 34 | 24 |

Source : Enquête statistique publique, réalisation Sessi – CIS 4 – 2005.

3 - Emploi et coûts salariaux

Faits marquants en 2005

- **Le retournement à la baisse de l'emploi dans l'automobile contribue au recul, toujours marqué, de l'emploi industriel**
- **Poursuite de gains soutenus de la productivité du travail**
- **Forte hausse des salaires minimaux due à leur processus de convergence**

En 2005, dans un contexte de morosité de l'activité économique industrielle, l'emploi a continué de baisser dans l'industrie. Hors intérim, il a reculé de 2,5 % sur un an. Fin 2005, l'industrie employait directement 3,8 millions de salariés. L'intérim industriel a également diminué en 2005 alors qu'il avait augmenté l'année précédente. Le repli du total de l'emploi industriel, y compris l'intérim, a atteint 2,7 %.

L'emploi industriel évolue tendanciellement moins favorablement que l'emploi de l'ensemble des secteurs concurrentiels non agricoles. Ce dernier a progressé de 0,5 % au cours de l'année 2005.

Baisse de l'intérim et des emplois industriels directs surtout dans le secteur de l'automobile

L'emploi s'ajuste avec retard aux variations de l'activité. Étale de l'été 2003 à l'été 2004, l'activité industrielle s'était ensuite améliorée au cours des premiers trimestres 2005 puis s'est tassée en fin d'année.

Le volume d'intérim dans l'industrie a reculé de 6 % sur l'ensemble de l'année 2005, soit de 17 000 emplois en équivalents temps plein. Fin 2005, il représentait l'équivalent de 268 000 emplois à temps plein. Sa baisse n'a pas concerné tous les secteurs. Soutenues par une activité assez dynamique, les entreprises des biens d'équipement ont eu davantage recours à l'emploi intérimaire que l'année précédente ; déjà, en 2004, le volume d'intérim avait augmenté. À l'inverse, la baisse du volume d'intérim dans l'automobile a été très marquée en 2005, sous l'effet d'une activité en recul, alors qu'en 2004, l'intérim avait progressé.

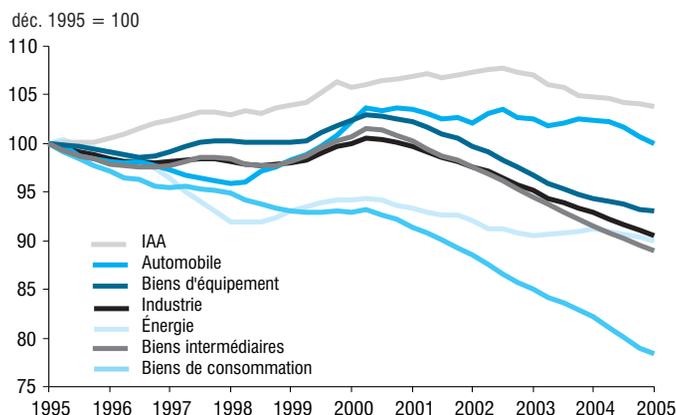
L'emploi direct s'ajuste plus tardivement que l'intérim aux variations de l'activité. Son repli s'est infléchi au dernier trimestre 2005. Sur l'ensemble de l'année, 97 000 emplois directs ont été perdus. L'emploi direct a diminué dans tous les grands secteurs industriels. La baisse a été la plus marquée dans les industries des biens de consommation. Le changement le plus important vient du secteur de l'automobile, qui connaissait, depuis le début de la décennie, un niveau élevé et stable de ses effectifs : tout au long de l'année 2005, l'emploi direct dans ce secteur a reculé.

Au total, l'emploi industriel, intérim compris, a baissé de 2,7 % au cours de l'année 2005. Le repli marqué du volume d'intérim a accentué la diminution de l'emploi. En 2004, en revanche, la hausse du volume d'intérim l'avait nettement infléchi. Par grand secteur industriel, la prise en compte des effectifs intérimaires n'a atténué le recul de l'emploi que dans les biens d'équipement. Dans l'industrie automobile, la baisse de l'emploi total a été beaucoup plus forte que celle de l'emploi direct.

Une embauche en CNE sur dix est réalisée dans l'industrie

La Dares et l'Acoss ont réalisé, fin mars-début avril 2006, une enquête auprès de chefs d'entreprise de moins de 20 salariés ayant déclaré à l'Urssaf, en octobre 2005, une intention d'embauche en contrat nouvelles embauches (CNE), CDI ou CDD de plus d'un mois. Selon cette enquête, tous secteurs confondus, environ 440 000 embauches en CNE ont été réalisées entre août 2005 et mars 2006.

Emploi y compris intérim par grand secteur industriel



Sources : Insee, Dares et calculs Sessi.

Sur 100 embauchés en CNE en octobre 2005, 70 travaillaient encore dans l'entreprise six mois après ; cette évaluation prend en compte les transformations ou renouvellements de contrats dans la même entreprise. Avec ces flux d'embauches et sous l'hypothèse que les « taux de rupture » soient restés les mêmes que ceux constatés pour les embauches d'octobre 2005, environ 340 000 salariés étaient en CNE en mars 2006.

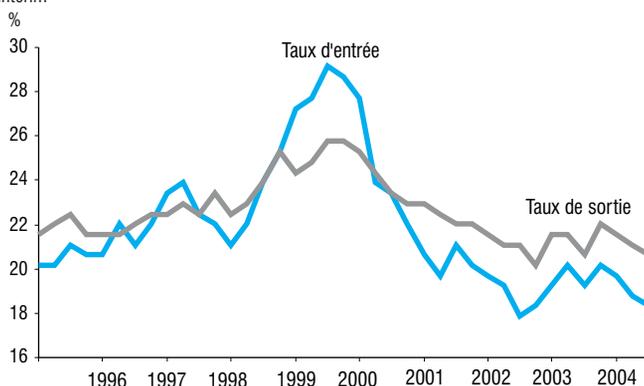
Malgré la faible proportion de petites entreprises dans l'industrie, 11 % des salariés embauchés sous CNE en octobre 2005 l'ont été dans l'industrie ; la part de l'industrie est analogue pour les deux autres types de contrats.

La mobilité repart à la baisse

L'amélioration de la conjoncture à partir de l'été 2003 avait favorisé une reprise de la mobilité des salariés. Les mouvements de main-d'œuvre s'étaient ensuite stabilisés courant 2004 en lien avec une activité en demi-teinte. Ils se sont de nouveau contractés au cours des trois premiers trimestres de 2005 ; les taux d'entrée en emploi et les taux de sortie se sont repliés.

Rotation des effectifs dans l'industrie

Taux annualisé CVS hors intérim



Champ : établissements industriels de 10 salariés et plus.

Source : DARES - DMMO, EMMO.

Emploi et coûts salariaux

Après les fins de CDD (qui incluent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés), les démissions sont la deuxième cause de sortie d'emploi. Avec de faibles perspectives d'embauches, leur part dans les sorties diminue néanmoins depuis la fin de l'année 2000. Mais cette baisse s'est infléchie depuis la mi-2004. Les démissions représentaient 16,2 % des sorties d'emploi (y compris les transferts entre établissements d'une même entreprise) au troisième trimestre 2005 (dernier point connu). La part des licenciements économiques a progressé de nouveau en 2005 ; au troisième trimestre, elle était de 6,4 %.

Près de 60 % des entrées en emploi (y compris les transferts entre établissements d'une même entreprise) dans l'industrie se font par des CDD. Fin 2005, la proportion des salariés sous CDD était légèrement inférieure à celle de l'année précédente.

Proportion de salariés en CDD en fin d'année

| en % | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|-----------------------------|------------|------------|------------|------------|
| Industries agroalimentaires | 6,5 | 6,4 | 6,2 | 6,2 |
| Biens de consommation | 4,6 | 4,2 | 4,4 | 4,3 |
| Industrie automobile | 1,6 | 1,9 | 3,0 | 2,7 |
| Biens d'équipement | 2,9 | 3,0 | 3,2 | 3,1 |
| Biens intermédiaires | 2,9 | 2,8 | 3,1 | 3,0 |
| Énergie | 2,3 | 2,0 | 2,2 | 1,9 |
| Industrie | 3,6 | 3,5 | 3,7 | 3,6 |

Champ : établissements de 10 salariés et plus.

Source : DARES – enquête ACEMO.

Progression de la part des offres d'emploi industriel de plus de six mois

Au cours du dernier trimestre 2005, les entreprises industrielles ont déposé 50 200 offres d'emploi à l'ANPE, soit 1 100 de moins qu'un an auparavant (- 2,2 %). Mais les offres d'une durée supérieure à six mois ont progressé (+ 8,3 %). Leur part atteignait 61 % en fin d'année (55 % fin 2004). Les offres des secteurs non industriels ayant augmenté en un an, la part de celles émanant de l'industrie a nettement baissé : elle est passée de 7,6 % à 6,6 %.

Au cours du dernier trimestre 2005, 162 500 personnes ayant travaillé à temps plein dans l'industrie ont déposé une demande d'emploi à temps plein auprès de l'ANPE. Ce nombre est inférieur à celui enregistré un an auparavant. En revanche, le flux total de demandes est resté stable en un an. La part de celles qui émanent de personnes ayant eu un emploi dans l'industrie a donc reculé : elle était de 14 % fin 2005, contre 14,6 % fin 2004.

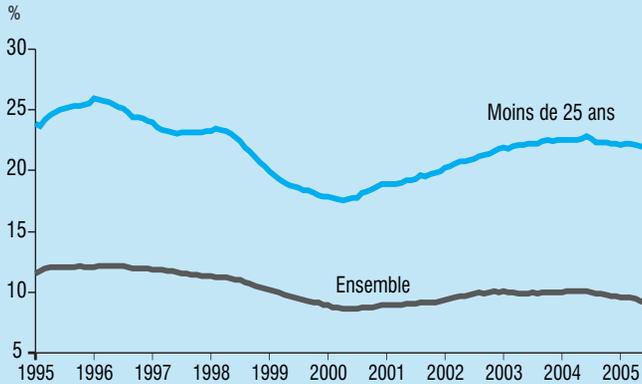
Légère remontée des difficultés de recrutement fin 2005

Depuis le point haut du premier trimestre 2001, la part des entreprises industrielles qui déclarent avoir des difficultés de recrutement a baissé continûment jusqu'au troisième trimestre 2003, début de la phase d'amélioration de la conjoncture. Depuis, et jusqu'à la fin 2005, cette part est restée entre 23 % et 25 %. Toutefois, les difficultés de recrutement se sont orientées à la hausse en fin d'année 2005 : 23 % des entreprises industrielles déclaraient en éprouver au dernier trimestre 2004, 25 % un an après et 26 % au deuxième trimestre 2006.

Recul du taux de chômage depuis mi-2005

D'environ 10 % depuis le milieu de l'année 2003, le taux de chômage a amorcé une décrue mi-2005, en lien avec la légère amélioration de l'emploi global et le vieillissement de la population. En décembre 2005, il s'élevait à 9,6 % ; en juin 2006, il n'atteignait plus que 9 %, puis est passé en dessous de 9 % en juillet 2006. La baisse concerne aussi bien les jeunes que les générations plus âgées, et les femmes que les hommes.

Taux de chômage

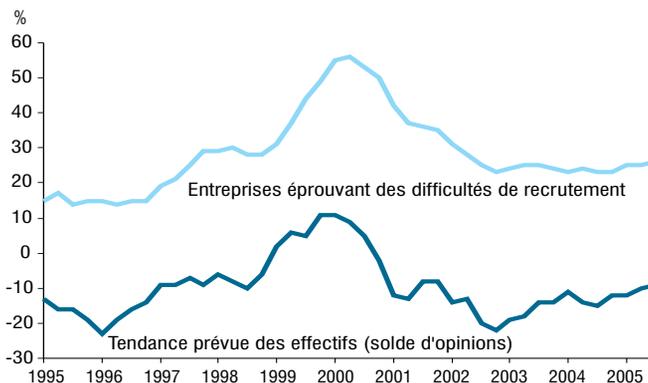


Note : Données CVS.
Source : Insee.

Par grand secteur industriel, fin 2005, les difficultés de recrutement étaient les plus répandues dans les industries des biens d'équipement ; en outre, elles l'étaient nettement plus qu'un an auparavant : 36 % des entreprises de ces industries déclaraient éprouver de telles difficultés, contre 27 % fin 2004. Les difficultés de recrutement étaient les moins fréquentes dans le secteur automobile (12 % fin 2005).

Depuis la fin de l'année 2001, les entreprises industrielles qui ne prévoient pas d'embaucher sont plus nombreuses que celles qui l'envisagent. Cependant, ce surnombre se réduit depuis fin 2003.

Prévisions d'effectifs et difficultés de recrutement dans l'industrie



Source : Insee – enquête trimestrielle de conjoncture.

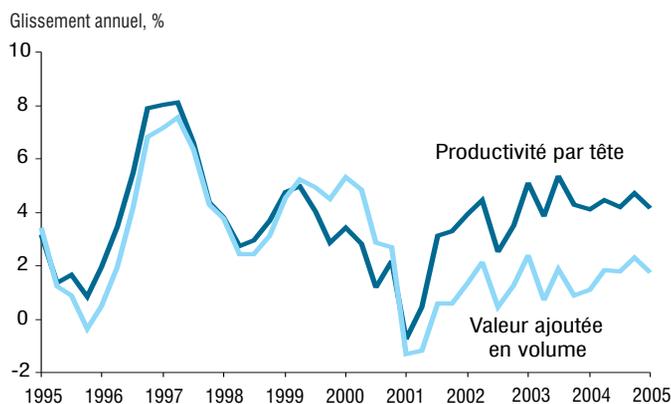
Maintien des gains de productivité du travail autour de 4 %

Au cours de l'année 2005, la valeur ajoutée de l'industrie s'est légèrement accélérée : + 1,7 % en glissement en volume, après + 1,1 % en 2004. En 2003, la hausse atteignait 2,4 %. Les gains annuels de productivité ont été soutenus en 2005, même s'ils ont été inférieurs à ceux enregistrés deux ans auparavant : la productivité par personne (hors intérim) a progressé de 4,2 %, après + 4,1 % et + 5,1 %. Ces gains sont proches de leur tendance de moyen terme (+ 3,8 %, en moyenne, sur les dix dernières années), bien que l'activité industrielle soit moins dynamique depuis le retournement conjoncturel de 2001.

Ces évolutions sont conformes au cycle de productivité. Les effectifs s'ajustant avec retard aux fluctuations de l'activité, la productivité du travail tend à s'accélérer en cas de reprise économique et, en revanche, à décélérer lorsque la conjoncture se dégrade : la productivité du travail présente un profil procyclique. La durée du travail étant stabilisée, la productivité horaire du travail a crû au même rythme que la productivité par personne.

Par ailleurs, la prise en compte du travail intérimaire, qui représente environ 7 % de l'emploi industriel direct, n'a pas d'effet, en 2005, sur l'évolution de la productivité.

Le cycle de productivité dans l'industrie



Source : Insee – comptes nationaux trimestriels.

Hausse des salaires de base

Le salaire mensuel de base (SMB)¹, représentatif de l'ensemble des salariés des entreprises de 10 salariés et plus, s'est encore légèrement accéléré dans l'industrie en 2005 : il a augmenté de 2,7 % sur un an, gagnant 0,1 point chaque année depuis 2003. La progression constatée en 2005 est, pour partie, due à la forte revalorisation des minima salariaux le 1^{er} juillet 2005 (+ 4,4 %, en moyenne, pour les entreprises de 10 salariés et plus du secteur concurrentiel non agricole). Mis en place par la loi Fillon du 17 janvier 2003, le processus de convergence du smic et des quatre premières garanties mensuelles de rémunération (GMR) sur le niveau de la cinquième, plus élevé car concernant les salariés des entreprises passées aux 35 heures le 1^{er} juillet 2002 ou après, a pris fin le 1^{er} juillet 2005. À cette date, le smic horaire brut a été porté à 8,03 euros et le salaire mensuel brut minimum à 1 217 euros pour un salarié travaillant 35 heures hebdomadaires. Le dynamisme du SMB a par ailleurs été favorisé par la baisse du taux de chômage depuis le milieu de l'année 2005, qui crée un climat favorable pour les salariés lors des négociations salariales. En revanche, le ralentissement des prix a limité la hausse des salaires.

¹ Voir Définitions en annexe.

L'indice général des prix ayant augmenté de 1,5 % sur un an, le pouvoir d'achat du SMB a progressé de 0,9 % en 2005, y compris tabac.

La durée du travail a été stable. Le salaire horaire de base des ouvriers (SHBO) a donc crû au même rythme que leur salaire mensuel de base : + 2,9 %. La hausse a été la plus forte dans le secteur énergétique et la plus faible dans le secteur des biens de consommation.

Les salaires dans l'industrie

Glissement annuel en fin d'année (%)

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 |
|--------------------------------------|------|------|------|------|
| Smic horaire | 2,5 | 5,3 | 5,8 | 5,5 |
| Salaire horaire de base des ouvriers | 3,3 | 2,7 | 2,7 | 2,9 |
| Salaire mensuel de base | | | | |
| Ouvriers | 2,5 | 2,6 | 2,7 | 2,9 |
| Employés | 2,3 | 2,3 | 2,6 | 2,7 |
| Professions intermédiaires | 2,4 | 2,4 | 2,5 | 2,6 |
| Cadres | 2,2 | 2,1 | 2,3 | 2,3 |
| Ensemble des salariés | 2,4 | 2,5 | 2,6 | 2,7 |
| Salaire moyen par tête | 3,6 | 2,8 | 3,6 | 3,0 |
| Indice général des prix | 2,3 | 2,2 | 2,1 | 1,5 |

Champ pour les salaires de base : établissements de 10 salariés et plus.

Sources : Insee et Dares - enquête Acemo.

Recul affermi des coûts salariaux unitaires

Au cours de l'année 2005, le coût salarial unitaire, c'est-à-dire par unité de valeur ajoutée, a diminué dans l'industrie pour la quatrième année consécutive. Le repli s'est accentué par rapport à l'année précédente : - 1,6 % (hors intérim), après - 0,6 %. Avec la montée en charge des allègements de cotisations sur les bas salaires dus à la loi Fillon, achevée au 1^{er} juillet 2005, le taux de charges sociales a davantage baissé qu'en 2004. En outre, le salaire moyen par tête (SMPT)¹ a ralenti au cours de l'année 2005, selon les comptes trimestriels de l'Insee. En revanche, les gains de productivité par tête se sont maintenus.

Formation : les filières « industrielles » ne mènent qu'en partie à des postes dans l'industrie mais sont un atout pour l'emploi

Au début des années 2000, dans le second cycle professionnel, les spécialités de formation tournées vers l'industrie ont attiré quatre jeunes sur dix. Parmi les élèves ayant obtenu le baccalauréat, 17 % étaient dans une filière « industrielle » et 26 % dans la filière générale scientifique S. Dans l'enseignement supérieur, quatre nouveaux diplômés d'un DUT sur dix avaient leur diplôme dans une spécialité du secteur secondaire, 14 % des diplômés d'université dans une discipline scientifique et 8 % dans une discipline industrielle.

Mais les salariés diplômés d'une spécialité « industrielle » n'exercent pas forcément leur activité professionnelle dans l'industrie ; en 2004, 37 % étaient dans ce cas. De même, 12 % des salariés diplômés d'une filière scientifique travaillaient dans l'industrie.

Être diplômé d'une filière « industrielle » est devenu un atout pour l'emploi. Ainsi, les jeunes sortis du système éducatif en 2001 avec un diplôme de cette filière ont été plus nombreux que les diplômés d'une spécialité tertiaire à accéder rapidement et durablement à l'emploi. Chez les jeunes sortis du système éducatif en 1998, cet avantage des filières industrielles sur les filières tertiaires ne concernait que les titulaires d'un CAP ou d'un BEP ; l'avantage allait même aux filières

¹ Voir Définitions en annexe.

tertiaires pour les titulaires d'un DUT ou d'un BTS. Par ailleurs, la proportion des jeunes sortis du système éducatif en 2001 qui ont occupé leur premier emploi dans le secteur de l'industrie était la même que celle des jeunes sortis trois ans auparavant : 20 %.

La formation continue : un effort financier des entreprises industrielles de l'ordre de 3 % de leur masse salariale

En 2003, les entreprises industrielles ont déclaré avoir dépensé 2,9 % de leur masse salariale pour la formation professionnelle continue. Bien qu'en léger recul depuis quelques années, ce taux est nettement supérieur au minimum légal (1,5 %). 37 % des salariés ont effectué au moins un stage de formation en 2003. La durée des stages a été de 30 heures, en moyenne.

4 - Les échanges extérieurs de produits manufacturés

Faits marquants en 2005

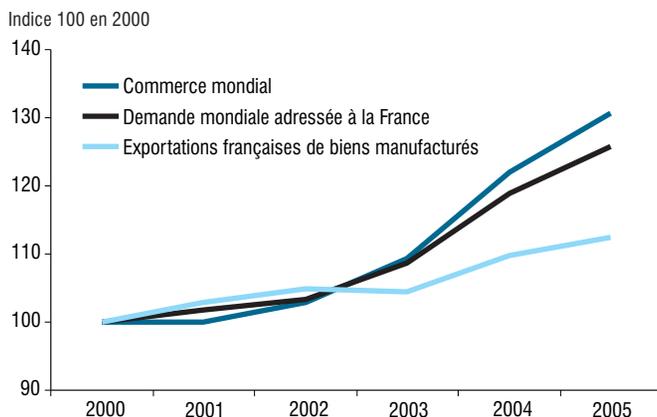
- La hausse des exportations demeure inférieure à son potentiel
- L'excédent des produits manufacturés diminue
- Les déficits s'aggravent avec la zone euro et l'Asie ; l'excédent avec les nouveaux États membres de l'UE chute des deux tiers
- L'excédent automobile se replie ; celui de l'aéronautique s'amplifie

La hausse des exportations demeure inférieure à son potentiel

La vitalité de l'économie mondiale en 2005 s'accompagne d'une progression soutenue des échanges mondiaux (fiche 1A) qui ne rejait que partiellement sur les exportations françaises de produits manufacturés.

La hausse des exportations françaises de produits manufacturés (+ 2,5 % en volume en 2005) demeure inférieure, comme en 2003 et 2004, à celle du commerce mondial (+ 7,1 %) et à la demande mondiale adressée à la France (+ 5,8 %).

Commerce mondial et exportations françaises de produits manufacturés (en volume)



Sources : DGTPE, calculs Sessi.

En valeur, les exportations françaises de produits manufacturés augmentent de 3,4 %, pour s'élever à 324 milliards d'euros.

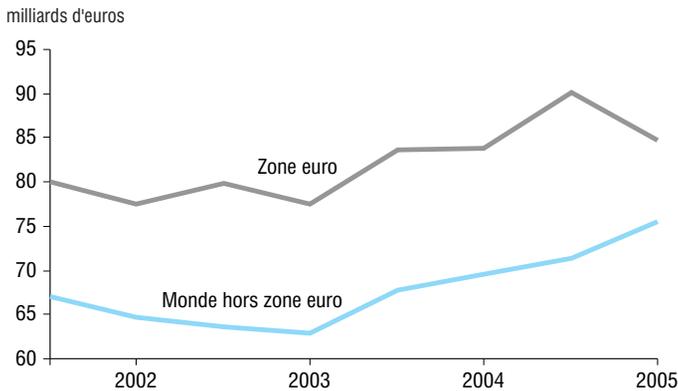
Les causes de la modeste performance des exportations françaises depuis 2002 sont multiples. Le repli du dollar en cours de période a pesé sur la compétitivité-prix, hors zone euro, d'autant que les parités monétaires des pays asiatiques en développement, dont la Chine, suivent de près celle du dollar. Toutefois, la pression s'est atténuée fin 2005, avec la remontée du billet vert. Le manque de dynamisme des marchés allemand et italien, qui absorbent près du quart des ventes françaises de biens manufacturés, a contribué à leur affaiblissement. Les spécialisations des exportations françaises par pays (fiche 4B) et par produit (fiche 4C) jouent marginalement en leur défaveur, dans le contexte actuel caractérisé par une forte demande de l'Amérique et de l'Asie portant surtout sur les biens d'équipement. La faiblesse relative de l'appareil productif français en entreprises médianes (de 200 à 2000 salariés) exerce aussi un impact négatif (fiche 7C).

Une pénétration accrue du marché intérieur par les importations

La croissance de la demande intérieure se répercute sur les importations françaises de produits manufacturés, qui progressent de 5,8 % en 2005, pour s'élever à 323 milliards d'euros. Ce phénomène est d'autant plus ample que la hausse de la demande intérieure française porte beaucoup sur des produits majoritairement importés (électronique grand public pour les ménages, matériel électrique et électronique pour l'investissement). La mondialisation renforce la tendance, avec une montée en puissance des importations provenant des pays émergents, plus compétitives en raison de leur faible coût de production, en particulier pour les productions nécessitant beaucoup de main-d'œuvre. Les pays industrialisés réagissent par une adaptation de leur offre, passant par davantage de recherche, d'innovation et d'investissements, domaines où la France a pris du retard au cours des dernières années (fiche 5A).

Les importations assurent désormais près de 33 % de la demande intérieure française de produits manufacturés en 2005, contre 31 % en 2004 et 24 % en 1995.

Importations françaises de produits manufacturés dans et hors zone euro



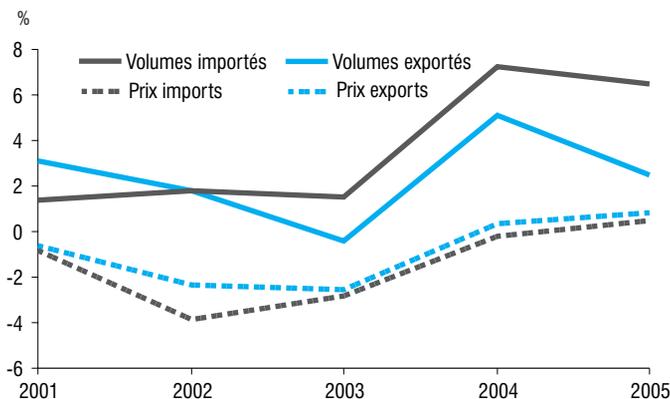
Source : Douanes (mai 2006).

Si l'appréciation de l'euro conforte la compétitivité-prix des biens fabriqués hors zone euro, les importations françaises en provenance de la zone euro progressent aussi à un rythme soutenu (+ 4,7 %).

Les achats de biens d'équipement s'avèrent particulièrement dynamiques en 2005 en raison d'une accélération de la demande des entreprises. Le contenu en importations de la demande des entreprises françaises passe ainsi de 27,7 % en 2004 à près de 30 % en 2005.

Les échanges extérieurs de produits manufacturés

Évolution des échanges français de produits manufacturés en volume et en prix

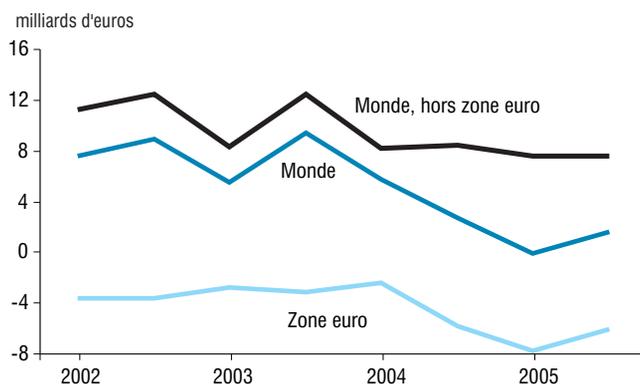


Source : Insee (comptes nationaux).

L'excédent des échanges extérieurs de biens manufacturés s'amenuise

Après les replis de 2003 et 2004, le solde des échanges français de produits manufacturés perd encore 7 milliards d'euros en 2005. L'excédent, qui s'élevait à 17 milliards d'euros en 2002 retombe à 1,4 milliard en 2005. Hors produits agroalimentaires, le solde des produits manufacturés devient déficitaire en 2005 (- 4,8 milliards d'euros), ce qui ne s'était pas produit depuis 1994.

Soldes des échanges français de produits manufacturés dans et hors zone euro



Champ : produits manufacturés y compris IAA.

Source : Douanes (mai 2006).

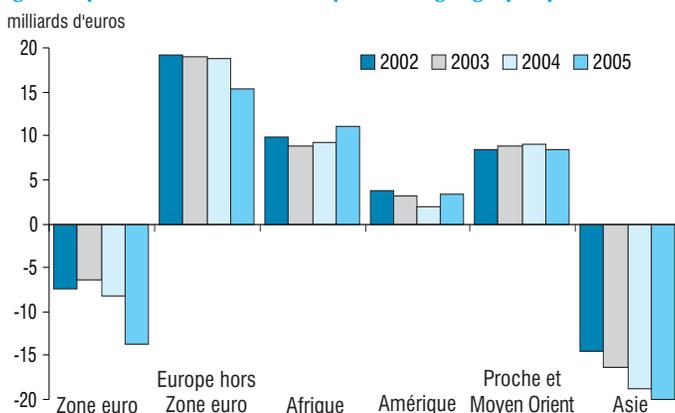
Alors que l'excédent industriel s'affaïsse, la facture énergétique française enfile avec la flambée des cours mondiaux du pétrole. Le déficit énergétique français frôle 38 milliards d'euros fin 2005, contre 29 milliards en 2004.

Au total, le déficit global des échanges extérieurs français passe de 4,9 milliards d'euros en 2004 à 23 milliards d'euros en 2005 (données FAB-FAB incluant le matériel militaire).

Aggravation des déficits avec la zone euro et l'Asie, repli de l'excédent avec les nouveaux États membres

L'Asie et la zone euro constituent les deux sources de déficit des échanges français de produits manufacturés, avec respectivement - 20 et - 3,7 milliards d'euros en 2005. Mais, alors que la zone euro couvre plus de la moitié des échanges français, l'Asie en représente une moindre part (12 %), caractérisée par une forte dissymétrie entre importations et exportations. Les excédents sont dégagés à partir de niveaux d'échanges assez faibles, en particulier avec l'Afrique et le Moyen-Orient (fiche 4C).

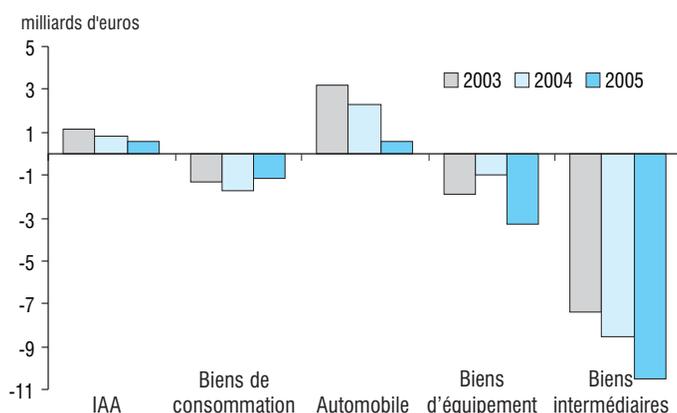
Solde des échanges de produits manufacturés par zone géographique



Champ : produits manufacturés y c. IAA.
Source : Douanes (mai 2006).

En 2005, le déficit français avec la zone euro (- 13,7 milliards d'euros) s'aggrave de 5,5 milliards. La dégradation du solde manufacturier français résulte pour partie d'un décalage entre les demandes intérieures allemande et italienne, plutôt anémiques, et la demande française, plus robuste. Le déficit avec l'Allemagne s'accroît à lui seul de plus de quatre milliards d'euros, pour atteindre 14,7 milliards. L'évolution, plus favorable depuis 2003, de la compétitivité-coût allemande a certainement aussi joué en ce sens.

Solde des échanges avec la zone euro par secteur



Source : Douanes (mai 2006).

Mais, les soldes manufacturiers français fléchissent avec la quasi-totalité des pays de la zone euro en 2005, en particulier avec l'Italie et la Belgique.

Si le déficit avec l'Asie provient d'abord des échanges de biens de consommation, celui avec la zone euro émane surtout des échanges de biens intermédiaires (- 10,5 milliards d'euros) et de biens d'équipement (- 3,3 milliards d'euros). Un positionnement français insuffisant dans les secteurs des hautes technologies influerait en ce sens.

Avec l'Asie, le déficit des produits manufacturés grossit de 1,2 milliard d'euros, pour franchir le cap des 20 milliards en 2005. Alors que les soldes français avec la plupart des pays asiatiques s'améliorent, le déficit avec la Chine augmente de près de 4 milliards d'euros, pour atteindre 15 milliards. La Chine importe de plus en plus de composants des pays voisins pour en assurer l'assemblage, puis réexporte les produits finis dans le monde entier, se substituant ainsi progressivement aux autres pays asiatiques (fiche 4F).

Les échanges de produits manufacturés avec les nouveaux États membres de l'UE se soldent par une nette contraction de l'excédent français en 2005, qui résulte en premier lieu des échanges de l'industrie automobile. Les ventes de voitures neuves ont reculé dans la plupart des nouveaux États membres en 2005, en particulier en Pologne, et les implantations de sites de production par les constructeurs européens et japonais se sont traduites par une hausse des importations en provenance de la République tchèque, de Slovaquie et de Hongrie (fiche 4E).

Reflux de l'excédent automobile en 2005, hausse pour l'aéronautique

Concentrés sur l'UE-25, les échanges de produits de l'automobile affichent un excédent de 8,5 milliards d'euros en 2005, soit 3,7 milliards de moins qu'en 2004. L'installation d'unités de production par les grands groupes automobiles dans les nouveaux États membres a joué en ce sens, alors que la part de marché des marques françaises continuait de décliner dans l'UE-25 et que celle des constructeurs étrangers progressait en France. Les exportations françaises de pièces destinées à l'assemblage ont par ailleurs fortement reculé vers l'Iran, ainsi qu'en Chine.

L'excédent aéronautique français progresse de 0,9 milliard en 2005 pour s'élever à 11 milliards d'euros. Si l'excédent recule avec les pays d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, nos deux principaux marchés, il bondit de 2,4 milliards avec l'Asie, pour atteindre 5,2 milliards d'euros en raison d'importantes livraisons d'Airbus aux compagnies aériennes asiatiques.

2006 s'engage sous de meilleurs auspices

Le solde des échanges de produits manufacturés se redresse au premier semestre 2006. Il est excédentaire de 4,3 milliards d'euros sur les six premiers mois 2006 alors qu'il affichait un déficit de 0,3 milliard d'euros un an auparavant. Les exportations progressent de 10 % en valeur (+ 8 % en volume), des niveaux plus en rapport avec l'évolution de la demande mondiale adressée à la France. Les bonnes performances des secteurs des biens intermédiaires et d'équipements contrebalancent la crise du secteur automobile dont le solde s'est réduit de 2 milliards d'euros par rapport au premier semestre 2005. Les importations augmentent de 8 % en valeur et de 6 % en volume.

Biens intermédiaires : un déficit de plus en plus lourd

Les biens intermédiaires (produits minéraux, textiles, bois-papier, produits chimiques, métalliques et composants électriques et électroniques) constituent le principal poste (34 %) des échanges français de produits manufacturés, devant les biens d'équipement (25 %).

Les échanges de biens intermédiaires (exportations 2005 : 107 milliards d'euros ; importations : 114,4 milliards d'euros) accusent un déficit croissant, passé de 3 milliards d'euros en 2003 à 7,4 milliards en 2005. À l'exception des composants, dont l'excédent (1,7 milliard d'euros) reste stable, les échanges des autres secteurs affichent tous des déficits. C'est plus traditionnellement le cas pour le bois-papier (- 3 milliards d'euros en 2005), les produits minéraux (- 1,9 milliard) et les produits textiles (- 1,8 milliard). Excédentaires jusqu'en 2004, les échanges de produits chimiques deviennent déficitaires en 2005 (- 1,1 milliard d'euros), du fait de la hausse rapide des importations de produits de la chimie organique. Les échanges de produits métalliques, dont la vive progression en valeur s'appuie sur une forte demande mondiale et des relèvements tarifaires, réduisent leur déficit de 0,4 milliard d'euros en 2005 pour le porter à 1,1 milliard.

L'Allemagne (18 %) et l'Italie (11 %) sont nos deux principaux partenaires pour les échanges de biens intermédiaires. L'Allemagne est le partenaire avec lequel notre déficit est le plus important (- 4 milliards d'euros en 2005, concentré sur les produits chimiques et métalliques). Mais, les soldes se dégradent principalement en 2005 avec la Chine (articles à maille, produits métalliques, produits plastiques), pays avec lequel nos importations augmentent à vive allure, ainsi qu'avec Singapour (chimie organique) et l'Italie (composants).

5 - La compétitivité de l'industrie manufacturière française

Faits marquants en 2005

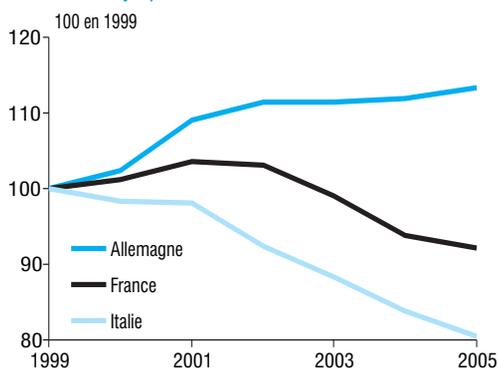
- Nouveau repli des parts de marché de la France
- Les investissements directs étrangers se redressent en 2005

Parts de marché de la France : nouveaux replis en 2005

Les parts de la France dans les échanges mondiaux diminuent tendanciellement depuis le début des années quatre-vingt-dix. Tous les grands pays industrialisés sont confrontés à un recul plus ou moins prononcé de leurs parts de marché en raison de la montée en puissance des pays émergents dans les échanges mondiaux. La part des exportations françaises dans les exportations de la zone euro recule de nouveau en 2005, pour la sixième année consécutive (fiche 4H). La part de la France n'est plus que de 14,6 % en 2005, alors qu'elle s'élevait à 17 % en 1999.

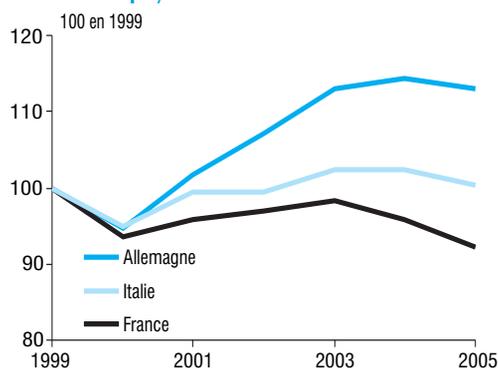
Les fluctuations monétaires ont eu un impact sur l'évolution des parts de marché de la France avec les pays de l'OCDE. De 1999 à 2002, les parts de marché de la France, en particulier la part en volume, ont évolué plutôt favorablement (baisse de l'euro) avant de chuter avec la remontée de l'euro. Toutefois, alors que le taux de change de la France retrouve à peu près, fin 2005, son niveau de début 1999, il n'en va pas de même pour ses parts de marché, en net repli. Soumises aux mêmes évolutions de change, les parts de marché de l'Allemagne ont vivement progressé entre 1999 et 2005, tandis que l'Italie maintenait sa part de marché en valeur, au détriment des volumes.

Parts de marché en volume avec les 24 pays de l'OCDE



Champ : biens et services.
Source : OCDE-CGTPE.

Parts de marché en valeur avec les 24 pays de l'OCDE



Champ : biens et services.
Source : OCDE-CGTPE.

En 2005, les parts de marché de la France avec les pays de l'OCDE enregistrent un nouveau tassement. Toutefois, une évolution plus favorable se dessine dans le courant du second semestre. La tendance à la détérioration des performances à l'exportation de la France paraît enrayée depuis l'été 2005 et cette situation devrait se prolonger sur 2006, au vu des résultats des premiers mois.

L'Allemagne privilégie le rétablissement de sa compétitivité

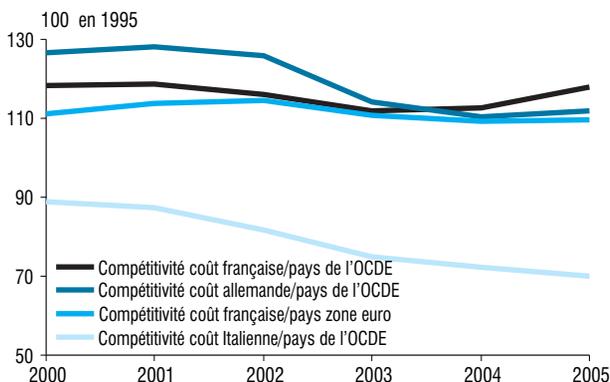
Pour reprendre les parts de marché qu'elle avait perdues au cours des années quatre-vingt-dix, l'Allemagne a privilégié le rétablissement de sa compétitivité sur le marché mondial, aux dépens de la croissance de son marché intérieur. La modération des charges salariales, à l'œuvre dans le secteur manufacturier et plus encore au niveau des services, a permis aux entreprises allemandes de réaliser d'importants gains de compétitivité-coût par rapport à leurs concurrentes de la zone euro. La compétitivité-coût du secteur manufacturier allemand se serait améliorée d'environ 15 % depuis 2000 par rapport aux pays de la zone euro. Parallèlement, les entreprises allemandes ont massivement investi dans les pays à faible coût de main-d'œuvre, notamment dans les PECO. Des flux croissants d'échanges intragroupe avec ces pays en ont résulté, notamment à l'importation. Les produits ainsi importés par l'Allemagne lui procurent un avantage prix qui contribue à l'amélioration de sa compétitivité.

Face à cette compétitivité retrouvée de l'industrie allemande, la France éprouve certaines difficultés à maintenir ses parts de marché. Principal partenaire commercial de l'Allemagne au sein de l'OCDE (24 % des importations françaises de biens manufacturés et 19 % de ses exportations se font avec l'Allemagne), elle a été particulièrement sensible à la faible croissance de la demande intérieure allemande. Cependant, d'autres facteurs concourent à l'évolution divergente des parts de marché industrielles des deux pays. Dans le contexte actuel de forte croissance mondiale, la contre-performance de la France à l'exportation, comparée à celle de l'Allemagne, résiderait dans la moindre capacité de l'industrie française à capter une demande mondiale croissante (fiche 4D).

Les compétitivités-coût et prix françaises vis-à-vis des pays industrialisés amorceraient un redressement au second semestre 2005

Dans le secteur manufacturier, la compétitivité-coût de la France s'est fortement dégradée vis-à-vis des pays de l'OCDE. À partir de 2002, la hausse de l'euro y a pour partie contribué. Mais la compétitivité-coût du secteur manufacturier français s'est aussi affaiblie à partir de 2002 vis-à-vis des pays de la zone euro et plus particulièrement de l'Allemagne (fiche 5B).

Compétitivité-coût allemande, française et italienne (produits manufacturés)



Sources : OCDE, DGTFE.

La compétitivité de l'industrie manufacturière française

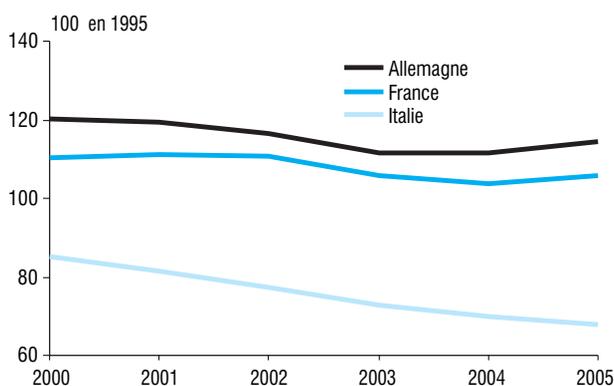
Malgré ce repli au cours des dernières années, l'évolution de la compétitivité-coût du secteur manufacturier français demeure encore positive en 2005, par comparaison à ce qu'elle était en 1995, tant vis-à-vis des pays de la zone euro que de ceux de l'OCDE. Elle amorcerait même un léger redressement au second semestre 2005. L'évolution des coûts salariaux unitaires demeure relativement bien maîtrisée dans le secteur manufacturier français, par rapport à la plupart des pays de l'OCDE.

Toutefois, la compétitivité-coût de l'ensemble de l'économie française, incluant les services, tend à évoluer moins favorablement que la compétitivité-coût de son secteur manufacturier. Alors que l'industrie externalise une part importante de ses coûts vers les entreprises de services, ce facteur s'avérerait préjudiciable pour la compétitivité-coût de l'industrie française. C'est particulièrement vrai par rapport à l'Allemagne, où une grande modération salariale prévaut dans les services. Depuis 1995, la compétitivité-coût relative de l'ensemble de l'économie allemande s'est améliorée de 30 % par rapport aux pays de la zone euro, une performance supérieure à celle de son secteur manufacturier (+ 19 %). La compétitivité-coût relative de l'ensemble de l'économie française s'est légèrement dégradée au cours de la même période alors que celle de son secteur manufacturier progressait de 8 %.

Après trois années d'appréciation, le taux de change de la France vis-à-vis de ses principaux partenaires commerciaux s'est déprécié de 0,8 % en moyenne annuelle en 2005. La compétitivité-prix (incluant les services) française en a bénéficié. Après des replis successifs de 4,2 % et 2,1 % en 2003 et 2004, la compétitivité-prix française s'améliore de 1,9 % en 2005 par rapport aux 24 principaux partenaires de l'OCDE. La dépréciation du change effectif nominal et une évolution des prix à l'exportation plus modérée en France que chez ses concurrents en sont à l'origine.

La compétitivité-prix de la France se redresse aussi avec les pays de la zone euro (+ 1,7 %), marquant un effort de marge des entreprises françaises.

Compétitivité-prix allemande, française et italienne par rapport aux 24 pays de l'OCDE (biens et services)



Sources : OCDE, DGTPE.

Une compétitivité hors-prix à redynamiser

La compétitivité des produits industriels dépend, de plus en plus, de leurs caractéristiques propres, notamment leur qualité, leur design, leur contenu en services et en innovation. En particulier, l'innovation technologique devient une source déterminante de différenciation des produits, qui permet aux entreprises de dégager des avantages concurrentiels.

Or, depuis plusieurs années, l'effort de recherche et d'innovation marque le pas en France. Cet écart de dynamisme, ainsi que la montée en puissance de nouveaux acteurs en matière de R & D (Chine, Inde, Corée du Sud...), menace la compétitivité hors-prix de l'industrie française.

Néanmoins, selon les enquêtes les plus récentes du Centre d'observation économique (COE) sur la compétitivité hors-prix des produits importés sur le marché européen, les produits français restent bien perçus en Europe pour les critères hors-prix, malgré une faible notoriété en matière d'innovation technologique. Les biens d'équipement mécanique ont une image particulièrement favorable sur le plan des critères hors-prix (fiche 5C).

La France en retrait dans les hautes technologies

Depuis plusieurs années, la position technologique de la France se dégrade. Ainsi, les entreprises françaises déposent moins de demandes de brevets que leurs principales concurrentes étrangères. Dans le domaine des hautes technologies, l'industrie française détient une part de marché à l'exportation importante mais en recul assez rapide. La part des produits de haute technologie dans les exportations françaises se replierait davantage que celles de l'Allemagne et de l'Italie, même si la France continue à exporter plus de produits de hautes technologies que ces pays.

Attractivité : une concurrence de plus en plus âpre en Europe

Dans un environnement international où l'allocation des ressources se fait au niveau mondial, l'attractivité du territoire prend une importance particulière. Au cœur de l'Europe, la France conserve des atouts pour l'accueil des investissements directs étrangers et des investissements « Greenfields ». Cette attractivité bénéficie des efforts récents de simplification réglementaire, de la qualité des infrastructures et de la qualification de la main-d'œuvre, mais elle souffre toujours en partie de la complexité du droit du travail et de la lourdeur des charges sociales et fiscales qui peut constituer un désavantage, en premier lieu vis-à-vis des nouveaux États membres de l'Union européenne.

Rebond en 2005 des investissements directs étrangers (IDE) entrant en France

Les flux d'IDE, tant au niveau mondial que français, sont souvent liés à de grandes opérations transnationales de fusions ou d'acquisitions, concernant davantage les services, l'énergie ou l'immobilier que l'industrie manufacturière. Les flux d'investissements destinés à créer de nouvelles unités de production manufacturière sont plus limités et s'orientent de plus en plus sur les pays en développement.

Dans ce contexte, la France demeure l'une des principales destinations de l'investissement international. En 2005, la France capte 10 % des IDE entrant dans les pays de l'OCDE, renouant avec les bons résultats enregistrés avant 2004. La France se situe au quatrième rang mondial des pays d'accueil des IDE en 2005, après le Royaume-Uni, les États-Unis et la Chine, et serait au premier rang pour les IDE sortants (fiche 5E).

Les projets d'investissements étrangers propres au maintien ou à la création d'emplois, dits investissements « Greenfields » demeurent nombreux au sein de l'UE-25, et la France reste bien placée. Toutefois, la part de l'UE-25 en termes d'emplois créés ou maintenus par ce type d'investissement tend à se restreindre et, pour la France, la part des activités manufacturières s'amenuise rapidement au profit des services. Les nouveaux projets d'investissements industriels « Greenfields » les plus créateurs d'emplois se tournent de plus en plus vers les nouveaux États membres de l'Union européenne, qui offrent des coûts de production et une fiscalité particulièrement attractifs.

La mobilité ne caractérise pas seulement le capital mais aussi le travail. Capter les compétences constitue un enjeu décisif en matière d'innovation dans les pays développés. Des séries de mesures sont prises par la France pour renforcer son attractivité vis-à-vis des étudiants, des chercheurs et des cadres étrangers (fiche 5D).

6 - Résultats comptables et situation financière des entreprises industrielles

Faits marquants en 2005

- Les bénéficiaires s'améliorent légèrement en 2005 sauf dans l'automobile et les industries des technologies de l'information
- Légère reprise de l'endettement

Le taux de marge semble se stabiliser à un niveau proche de sa tendance de moyen terme

Depuis 2004, le taux de marge des entreprises industrielles - qui rapporte l'excédent brut d'exploitation à la valeur ajoutée - a retrouvé son niveau moyen des dix dernières années. Les statistiques permettant de déterminer de façon précise l'évolution du taux de marge en 2005 ne seront disponibles qu'en fin d'année 2006, mais ce ratio semble être resté stable par rapport à 2004, tant pour les grandes entreprises que pour les PMI. L'évolution de la valeur ajoutée est très contrastée d'un secteur à l'autre. Dans certains d'entre eux, la valeur ajoutée est influencée par le maintien, voire le développement, d'activités de donneurs d'ordres alors que la fabrication proprement dite est en partie sous-traitée dans un pays émergent. Ainsi, l'amélioration des résultats dans l'habillement contraste avec le recul de la fabrication en France. En revanche, le secteur de l'automobile connaît des difficultés importantes. Dans les industries des biens intermédiaires, enfin, les entreprises semblent avoir réussi à limiter l'impact de la hausse des prix des matières premières.

L'amélioration des résultats comptables masque des disparités et doit être nuancée

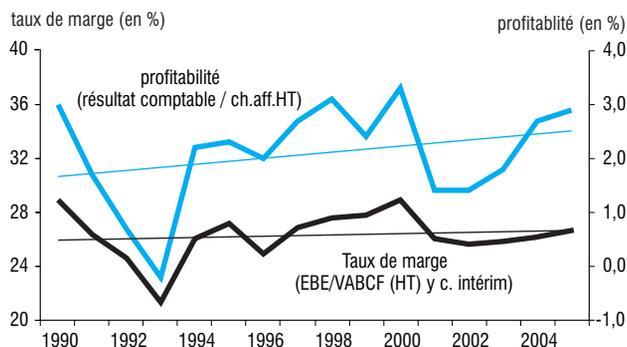
Les résultats comptables des entreprises industrielles s'améliorent en 2005. Mais les différents soldes du compte de résultats - autant les soldes d'exploitation que ceux obtenus en intégrant les résultats de l'activité financière et les résultats exceptionnels des entreprises (résultat brut global) - font parfois apparaître des évolutions moins favorables.

Peu endettés et bénéficiant en 2005 de taux d'intérêt maintenus bas, les industriels ont vu leurs charges financières se réduire de nouveau en 2005 mais leur solvabilité (charges financières rapportées au résultat brut global) ne s'est pas améliorée. Appréciée en moyenne période, elle est néanmoins demeurée solide.

Le rétablissement des résultats comptables est en partie dû à la langueur des investissements productifs et de l'emploi industriel : le recul de 20 % des investissements entre 2001 et 2005 a, en effet, entraîné une baisse régulière des dotations aux amortissements. Toutes ces baisses ont permis une légère amélioration des résultats comptables des entreprises industrielles en 2005, amélioration qui apparaît toutefois fragile : en légère diminution, le nombre de défaillances reste important en 2005. Les résultats annuels des entreprises industrielles doivent donc être interprétés avec précaution.

Les évolutions sectorielles sont assez contrastées. Les résultats sont en recul dans plusieurs secteurs importants telles l'automobile et les industries des technologies de l'information. En revanche, la hausse des bénéficiaires des grands groupes industriels cotés en Bourse est importante. Leurs résultats ne sont cependant pas comparables avec ceux des entreprises industrielles françaises puisqu'ils reflètent, pour partie, ceux de leurs filiales non industrielles installées en France et de leurs filiales étrangères.

Consolidation des résultats des entreprises industrielles en 2005



Source : Sessi - Enquête annuelle d'entreprise (entreprises industrielles de 20 salariés et plus).

Le financement de l'industrie manufacturière en 2005 : équilibres financiers préservés et légère augmentation de l'endettement

Le diagnostic qui suit est issu de l'étude annuelle sur la situation financière des entreprises industrielles, préparée par l'Observatoire des entreprises de la Banque de France à partir d'un échantillon représentatif de près de 10 000 entreprises adhérentes à la Centrale de bilans de la Banque de France.

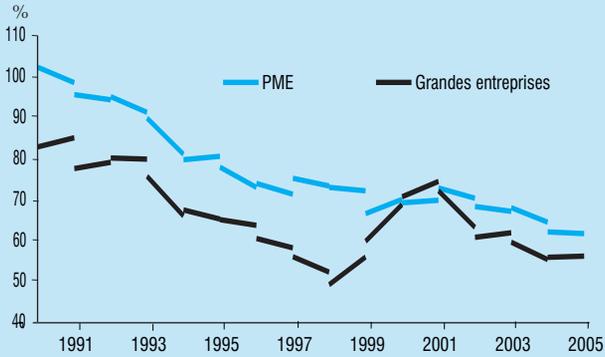
Le désendettement des entreprises industrielles, engagé depuis 2001, ne s'est pas prolongé en 2005 : l'endettement financier s'est inscrit en légère progression au cours du dernier exercice (+ 5,6 % par rapport à 2004). Pour autant, les équilibres financiers ont été préservés, puisque le taux d'endettement s'est stabilisé par rapport à 2004 (56,2 % dans les grandes entreprises, 61,7 % dans les PME) du fait de la hausse parallèle des capitaux propres.

Ce renforcement de l'endettement financier traduit principalement l'accroissement des besoins en fonds de roulement imputable notamment à une augmentation des stocks, l'effort d'investissement rapporté à la valeur ajoutée restant pour sa part comparable à celui des années précédentes.

Une part significative de ce renforcement de l'endettement financier a porté sur les dettes contractées auprès du groupe et des associés, tant dans les PME que dans les grandes entreprises. Le complément a été constitué par de l'endettement bancaire à terme et des concours courants pour les premières, tandis que les grandes entreprises ont également eu recours aux financements de marché.

Sur longue période, le diagnostic d'un assainissement des structures financières formulé depuis plusieurs exercices est resté d'actualité pour 2005, et les équilibres financiers sont demeurés satisfaisants.

Endettement financier / capitaux propres



Source : Banque de France - Centrale de bilans - Observatoire des entreprises.

La robustesse des structures financières reflète ainsi la volonté des entreprises de consolider leur assise financière afin de préserver à moyen terme le potentiel de croissance et, à plus court terme, de tirer pleinement profit de la reprise économique qui se confirme depuis le début de 2006.